

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 42 (1897)
Heft: 6

Artikel: Les canons à tir rapide
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-337413>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les canons à tir rapide.

Depuis quelques mois, la question des canons à tir rapide a gagné encore en actualité. En annonçant, en décembre dernier, que l'Allemagne allait introduire les canons à tir rapide, les journaux français affirmaient que le ministre de la guerre de France avait décidé, dans sa séance du 21 décembre, la transformation du matériel de l'artillerie de campagne.

Les gens prudents, ceux qui demandent qu'on ne se décide qu'en parfaite connaissance de cause, et qu'on ne répète pas la faute commise lors de l'adoption hâtive du fusil Lebel, immédiatement dépassé par des armes meilleures, ceux-là recommandent de ne pas se presser. La transformation de l'artillerie exigera des sommes considérables; tout le matériel: bouches à feu, affûts et une partie des caissons devront être construits à neuf; il ne faut se décider que si ce matériel est assez perfectionné pour que de longtemps on n'en puisse pas trouver de meilleur et qu'il réponde à toutes les exigences.

C'est dans ce sens que s'exprime, dans la *Revue générale des Sciences*¹, le capitaine d'artillerie Moch, un des officiers des mieux informés et des plus compétents dans la construction des bouches à feu et du matériel. C'est aussi le même esprit qui inspire, dans la *Bibliothèque universelle*², quelques pages pleines de verve et d'à-propos, sur *La crise actuelle de l'artillerie*, à l'officier de cette arme qui signe *Abel Veuglaire*. Après avoir nettement dépeint la situation et avoir exposé les desiderata de l'artillerie, il combat à son tour les solutions brusquées et celles qui ne peuvent avoir d'application générale. Très justement, il dit:

« On a proposé de renoncer à la coûteuse mesure de transformations radicales. A quoi bon tenir tant à doter toute l'infanterie française du même fusil, toutes les batteries du même canon? Que si un modèle supérieur était trouvé, pourquoi n'en fabriquerait-on pas un nombre minimum d'exemplaires, de quoi en armer, par exemple, un ou deux ou trois corps d'armée? Les troupes les plus exposées bénéficieraient de cet engin perfectionné: elles seraient les premières appelées à le recevoir. Mais, pendant le cours de

¹ Sous le titre *Artillerie et Budget*, livraison de février 1897.

² Numéro de mai 1897.

la fabrication, ou à la suite de ces premiers essais en grand, l'activité ingénieuse des constructeurs, la sollicitude toujours en éveil des officiers ne manqueraient pas de trouver un modèle encore meilleur, qu'on donnerait aux corps d'armée privilégiés; ceux-ci, à leur tour, remettraient à d'autres corps celui qu'elles avaient. C'est ainsi que, dans les familles pauvres, les aînés repassent à leurs cadets ceux de leurs effets qui ont cessé de leur aller ou de leur plaire. Mais les cadets ne sont pas sans porter envie, en ce cas, aux grands qui ont la chance du neuf; les derniers venus se sentent un peu sacrifiés; leur situation d'infériorité les humilie. Ce n'est pas un sentiment d'humiliation, mais de crainte, que doit donner la possession d'une arme qui a cessé d'être bonne ou, plus exactement, qui a cessé d'être la meilleure. A la proposition ingénieuse dont je viens de parler, on oppose donc le fâcheux effet moral qui résulterait d'une inégalité flagrante entre les différents régiments. De deux soldats, dont l'un a le fusil le plus « dernier cri », et dont l'autre n'a qu'un « flingot » réputé un peu « rococo », comment exiger qu'ils fassent également leur devoir? Pour qu'ils se conduisent aussi bien l'un que l'autre, ne faut-il pas préalablement les placer dans des conditions identiques? Et, d'autre part, que deviendra, avec ce mode de renouvellement progressif, la tant désirée unité de matériel? Dans l'armée métamorphosée en une tour de Babel, chacun parlera une langue différente; la spécialisation des réserves s'imposera, et il en résultera bien des inconvénients, à commencer par l'alourdissement tactique de l'armée, car personne ne voudra s'éloigner de ses sources spéciales de ravitaillement. »

Il n'en est pas moins vrai que les essais en grand ont commencé. La France possède déjà un obusier de campagne à tir rapide de 12 cm. pour le tir courbe, et la remise à quelques batteries d'un canon de campagne à tir rapide, probablement du calibre de 75 mm., est imminente, sinon faite.

D'après l'*Unteroffizier Zeitung*, de Berlin, plusieurs Abteilungen du 1^{er} régiment d'artillerie de campagne de la garde sont pourvues du nouveau canon à tir rapide. Il en est de même du régiment d'artillerie de campagne n° 6, en garnison à Breslau et à Schweidnitz, et d'un régiment bavarois.

L'Autriche, d'après le général von Wuich, aurait, sur le nouveau matériel, des études très avancées du comité techni-

que et des ateliers de construction de l'artillerie, et serait à même de produire un matériel supérieur à celui des autres Etats. On l'obtiendrait en employant des sortes de bronze rivalisant avec les meilleurs aciers. Jusqu'à ce jour, il n'aurait pas été encore question, en Autriche, d'expériences sur une grande échelle.

La Suisse n'est pas restée en arrière, dans ses recherches et ses expériences, tout au moins. Comme suite à ses *Etudes d'un matériel de campagne et de montagne*, dont la *Revue militaire suisse* a déjà eu l'occasion de parler, le Bureau d'artillerie vient de publier en manuscrit le troisième terme de cette importante trilogie : *Les canons à tir rapide*. Nous avons obtenu du Bureau d'artillerie l'autorisation de reproduire cette étude et l'en remercions ici. Elle intéressera tous nos lecteurs. La description des divers canons de campagne et de montagne, rendue avec une admirable netteté par le colonel Pagan, permet de se faire, même sans figures, une idée parfaitement exacte des divers modèles présentés dans cette étude et d'en saisir les particularités. On verra qu'il s'en trouve d'extrêmement intéressantes.

Les tableaux comparatifs de la fin simplifient aussi la recherche des valeurs de chacun des systèmes décrits dans la brochure et réunissent sur une même page la plupart des renseignements numériques de même catégorie. Ces tableaux seront faciles et précieux à consulter.

Les essais avec le nouveau matériel pourront commencer dès que le crédit supplémentaire de 100 000 fr., que le Département militaire demande au Parlement dans la présente session de juin, aura été accordé.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

SUISSE

Société des officiers. — *Section vaudoise.* — Le Comité de la Section vaudoise adresse la circulaire suivante aux officiers vaudois non encore membres effectifs de la Société :

Lausanne, le 22 mai 1897.

MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

Nous vous adressons ci-joint la convocation à la réunion des officiers vaudois les 3 et 4 juillet prochain, à Vevey, en vous invitant à vous y